

L'association *Worldwide Small Animal Veterinary Association (WSAVA)* est préoccupée par le fait que l'accès à la kétamine à des fins médicales et vétérinaires soit de nouveau remis en question.

Au cours de la 59^e édition de la *Convention on Narcotic Drugs (CND)* de l'ONU, qui se tient du 14 au 22 mars 2016 à Vienne, il est probable que soit présentée une proposition exigeant que la kétamine soit placée sous contrôle international. Cette proposition pourrait empêcher ceux qui ont le plus besoin de la kétamine d'y avoir accès. Nous demandons à la CND de se conformer aux recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé.

La proposition d'un contrôle international découle du concept mal formé et très répandu selon lequel la kétamine ne serait qu'une « drogue à usage récréatif ». C'est une idée fausse qui dévalorise les bienfaits que peut avoir la kétamine sur la santé des personnes et des animaux. La WSAVA la considère plutôt comme un médicament essentiel.

La kétamine est un anesthésique remarquablement sûr, qui est utilisé à l'échelle mondiale depuis plus de 50 ans. Elle ne ralentit pas la respiration ni la circulation sanguine. Elle peut être utilisée sans oxygène, ni ventilateur, ni approvisionnement en électricité ou système de soutien, lesquels sont nécessaires avec les autres types d'anesthésiques. Grâce à ces caractéristiques, elle est le seul anesthésique adéquat pour un usage médical et vétérinaire dans les pays à revenu relativement faible ou à revenu intermédiaire.

La kétamine est particulièrement utile « en mission », car elle peut être utilisée dans les cas de trauma, de blessures sportives ou d'accidents de la circulation, lors de catastrophes naturelles et dans les zones de conflit, soit dans toutes les situations où les installations sont limitées. De plus, c'est le produit le plus commun et, souvent, le plus utilisé pour les initiatives de stérilisation. Elle joue un rôle-clé dans le cas des chats et des chiens féroces et elle est essentielle au contrôle des maladies zoonotiques, comme la rage.

En novembre 2015, le comité OMS d'experts de la Pharmacodépendance a examiné la kétamine en tant que médicament susceptible de causer une dépendance, des abus ou d'être nocif pour la santé, dans le but de faire des recommandations à la CND sur la nécessité d'un contrôle international. Il est catégoriquement recommandé que la kétamine ne soit pas placée sous le contrôle international, parce que l'abus de ce médicament ne présente pas de danger pour la santé publique mondiale et que son contrôle limiterait l'accès à ceux qui l'utilisent comme anesthésique salvateur.

La WSAVA croit que les professionnels de la santé et de la médecine devraient continuer à avoir accès à la kétamine conformément à la maîtrise des délais actuels et demande aux personnes concernées de soutenir sa campagne pour permettre l'accès à ce médicament essentiel.